



ACTE 1

VICTIMES : JUSTE RECONNAISSANCE POUR TOUS

Après Magnanville, la PP et Rambouillet, les PATS sont comme les personnels actifs, victimes d'actes de terrorisme.



Nous demandons pour les PATS de tous les périmètres (PN, GN, préfectures et SGAMI) la prise en compte de la réparation statutaire et indemnitaire, de l'accompagnement par les professionnels de soutien, des aides et secours dont la victime et sa famille sont susceptibles de bénéficier.

JUSTE RECONNAISSANCE DE LEUR ENGAGEMENT



ALLIANCE
POLICE NATIONALE

PATS



RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE

Le 4 mai 2021